



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

centre pénitentiaire

Question écrite n° 2364

Texte de la question

M. Jean-François Mancel attire, à nouveau, l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur sa décision de suspendre le projet de centre pénitencier de Beauvais. Il s'étonne de ne pas avoir reçu de réponse à sa première question alors que le garde des sceaux a évoqué ce sujet dans une émission de radio. Il rappelle l'impérieuse nécessité de fermer la maison d'arrêt existante et de construire un centre pénitencier permettant au personnel pénitentiaire de travailler dans des conditions satisfaisantes et d'accueillir un nombre suffisant de détenus pour que les peines prononcées par les juridictions pénales soient exécutées rapidement et intégralement. Il rappelle également que ce projet a suivi un long cheminement depuis 2002 et qu'il doit aboutir à sa réalisation à la création de 300 emplois, sans compter le déroulement du chantier qui occupera plusieurs centaines de salariés. Il attend, dans les meilleurs délais, comme tous les intéressés et la population beauvaisienne, que des réponses précises lui soient apportées.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Mancel](#)

Circonscription : Oise (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2364

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 juillet 2012](#), page 4584

Question retirée le : 29 janvier 2013 (Fin de mandat)